



Sortir en capital d'un PER

Par **micheeljm**, le **31/07/2021** à **09:49**

Bonjour,

je vais demander une liquidation de ma retraite (PER) personnelle en sortie capital et j'aimerais savoir (pour me faire une simulation de la somme à devoir aux impôts), dans quelles cases je dois mettre ces montants.

Montant capital case ?

Montant investi case ?

montant plus valu case ?

merci pour une reponse

Par **Visiteur**, le **31/07/2021** à **10:11**

Bonjour

Vous pourrez vous référer à l'IFU (imprimé fiscal unique), envoyé en février ou mars par la compagnie d'assurance ou le teneur de compte gestionnaire du PER.

Déclaration en rubrique « Pensions, retraites, rentes » pour la fraction du capital correspondant à des versements (case 1A)

pour le déclarant 1)...

Plus value à la sortie du PER (intérêts, plus-values) est à déclarer case 2TZ.

Sauf erreur ou omission